



Le **BIPESS 2.0 - Baromètre d'Indicateurs de Progrès des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire** - est un outil d'auto-évaluation développé collectivement dont le but est de proposer aux entreprises de l'économie sociale et solidaire de s'inscrire dans une démarche de réflexion partagée à partir d'indicateurs alternatifs de progrès économique et social.

Élaboré en 2009, il a été revu et amélioré pour mieux répondre à vos attentes. Aujourd'hui disponible en version 2.0, en voici les principales nouveautés :

- ✓ l'outil a été simplifié et le nombre de questions réduit pour alléger la procédure d'évaluation,
- ✓ il est désormais accessible en ligne. L'outil Internet mis à disposition vous permet d'archiver vos évaluations,
- ✓ il permet les comparaisons d'une année sur l'autre pour mieux apprécier la progression réalisée,
- ✓ enfin, les résultats (y compris graphiques) sont disponibles au format PDF pour une utilisation ou une communication extérieure.

## L'évaluation, pourquoi faire ?

Évaluer, c'est avant tout se poser des questions. Et c'est précisément dans ce but et pour guider le questionnement des structures de l'ESS que le BIPESS 2.0 a été conçu.

Plus généralement, les objectifs de l'évaluation sont multiples :

- ✓ établir un état des lieux à un temps T pour le comparer à un état des lieux précédent et dégager les tendances.
- ✓ s'assurer que les tendances observées soient en accord avec la stratégie de développement de la structure. Le cas échéant, l'évaluation permet une prise de conscience nécessaire à une réorientation de cette stratégie.
- ✓ ré-interroger les pratiques admises individuellement par les agents des structures pour s'assurer qu'elles soient cohérentes et partagées.
- ✓ enfin il s'agit de ré-affirmer l'inscription de la structure dans le contexte de l'économie sociale et solidaire.

Il s'agit d'une auto évaluation ! Votre structure ne fait donc pas appel à un consultant extérieur mais s'approprie la démarche.

## Évaluer, pour qui et comment ?

Votre structure sera le premier bénéficiaire de l'évaluation menée ! Au-delà du résultat de l'évaluation qui consiste en un regard critique porté sur vos activités quotidiennes, l'un des intérêts majeurs de la démarche réside dans le dialogue interne mais aussi avec les partenaires, financeurs, usagers qu'elle engendre.

L'évaluation devient donc un moment privilégié d'échanges entre les différents acteurs impliqués dans la vie de la structure pendant lequel plusieurs sujets sont abordés : les valeurs de l'entreprise, ses atouts, ses faiblesses, ces perspectives d'évolution, ...

La démarche d'évaluation, comme instrument de dialogue, permet alors de définir une culture commune et partagée.

Enfin, les résultats de l'évaluation peuvent aisément être valorisés, tant en interne qu'auprès de vos partenaires.

## Quand s'auto-évaluer ?

L'évaluation peut être menée à tout moment. Si elle peut être effectuée une fois seulement, nous conseillons, pour en tirer le maximum de bénéfice, de la réaliser avec régularité.

En effet, menée régulièrement, l'évaluation place la structure dans une logique d'amélioration continue où des réponses adaptées renforcent ses qualités et corrigent ses faiblesses.

Une période de 2 ans entre chaque évaluation semble raisonnable. Ce délai est suffisant pour apprécier l'évolution de la structure sans toutefois constituer une charge de travail supplémentaire trop importante pour les agents qui la réalisent.

L'expérience a également montré l'utilité de l'évaluation lorsque celle-ci était menée pour surmonter un moment de difficultés rencontré par une structure.

## Ce qu'ils en disent ...

La conception du BIPESS en version 2.0 était une occasion propice à la consultation des premiers utilisateurs de l'outil. Ils partagent avec vous leur expérience d'auto-évaluation.

**Marie-Renée BRIAND, Mutuelle des pays de Vilaine - Redon, [www.mutuellepaysdevilaine.fr](http://www.mutuellepaysdevilaine.fr)**  
Organisme de protection sociale complémentaire mutualiste

« C'est une occasion unique de percevoir la vision des différentes personnes qui n'ont pas d'autres occasions de se rencontrer pour aborder ces questions aussi intensément [...] C'est une formidable opportunité de capter la photo de la structure et de voir si cette perception coïncide avec la sienne »

**Marie-France Ferret, AREP - Saint-Malo, [www.arep-stmalo.com](http://www.arep-stmalo.com)**

Acteur du développement socio-économique du territoire par la formation et l'insertion par l'activité économique

« le BIPESS nous a permis de valoriser notre activité ESS auprès de nos clients et de nos partenaires, tant sur notre posture que sa dimension stratégique »

**Pascal Milleville, Le Relais de Bretagne - Acigné, [www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)**

Entreprise d'insertion de personnes en situation d'exclusion

« le principal intérêt de l'outil est qu'il permet de se réinterroger sur notre façon de faire, sur nos pratiques quotidiennes »

**Anne Laure Desgris, CERISE - Rennes, [www.cerise.coop](http://www.cerise.coop)**

Coopérative conseil

« l'outil nous a appuyé pour nous retrouver autour de valeurs communes. C'est pour les maintenir qu'il est intéressant de mener l'évaluation de façon régulière »

Retrouvez l'outil en ligne sur : <http://www.bipess.fr>

Le BIPESS 2.0 est un outil réalisé et financé par le Département d'Ille-et-Vilaine et la Région Bretagne.

Il a été conçu avec le soutien des pôles de développement de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne

